



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE SUR LES PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE DANS LA MRC DE BÉCANCOUR

Bécancour, le 18 mars 2026 — La MRC de Bécancour a tenu, le 17 mars une séance d'information publique portant sur les projets d'énergie renouvelable, plus précisément sur les projets de centrales solaires photovoltaïques actuellement à l'étude sur son territoire. L'événement a été accueilli positivement et a permis de riches échanges, témoignant de l'intérêt marqué pour les enjeux liés au dossier.

La rencontre s'est déroulée sous la forme de kiosques thématiques, permettant aux citoyen·nes de circuler librement, de consulter l'information disponible, de mieux comprendre les différentes composantes des projets ainsi que le règlement de contrôle intérimaire (RCI), et d'échanger directement avec les représentants de la MRC et le promoteur présent Natural Forces.

Cette activité visait à offrir à la population une information fiable, vulgarisée et accessible sur les projets solaires en développement, tout en favorisant un dialogue ouvert. Les citoyen·nes ont ainsi pu exprimer leurs préoccupations, poser leurs questions et obtenir des réponses claires dans un esprit de transparence et d'écoute.

« Cette séance d'information s'inscrit dans la volonté de la MRC de Bécancour d'assurer un processus rigoureux, transparent et bien compris par la population. Les projets sont encore à l'étape de l'analyse, et il est essentiel que les citoyens puissent s'informer, poser leurs questions et faire part de leurs préoccupations tout au long de la démarche », souligne monsieur Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour.

Pour rappel, la MRC de Bécancour a adopté en novembre dernier un règlement de contrôle intérimaire (RCI) encadrant l'implantation de centrales solaires photovoltaïques sur son territoire. À ce jour, trois projets ont manifesté un intérêt afin de répondre à l'appel d'offres lancé par Hydro-Québec. Ces projets sont actuellement à l'étape des études et font l'objet d'analyses techniques, environnementales et territoriales.

La MRC tient à rappeler que la démarche d'information et d'échanges avec les parties prenantes, dont la population, s'inscrit comme un élément clé du processus. Elle contribue à assurer une compréhension commune des enjeux, des étapes à venir et du cadre réglementaire en vigueur.

La MRC de Bécancour remercie l'ensemble des citoyen·nes ayant participé à cette séance d'information et réitère son engagement à poursuivre les communications et les consultations tout au long de l'évolution des projets.

À propos de la MRC de Bécancour

La MRC a la responsabilité d'intervenir dans le développement régional en matière d'aménagement du territoire et dans le développement du milieu de vie des résidents. À ces responsabilités se greffent d'autres compétences qui proviennent du gouvernement tel les programmes de rénovation domiciliaire, la gestion des lots intramunicipaux, le développement culturel, la gestion des matières résiduelles, la couverture de risques en sécurité incendie, le développement économique régional par le biais d'en+reprendre MRC Bécancour.

La MRC de Bécancour comprend 12 municipalités et une communauté des Abénakis de Wôlinak, plus de 20 400 citoyens et une superficie de 1 132 km². Elle favorise un réseau de communication ouvert et suscite la concertation entre les élus.

- 30 -

Pour information :

Isabel Rouette

Conseillère en communication

819 298-3300, poste 243

isabel@egaleplus.com